

- EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

-
-
- Nombre de membres afférents au conseil : 11
- Nombre de conseillers en exercice : 11
- Présents : 11
- Votants : 11
- L'an Deux mil onze, le dix-neuf juillet à vingt heures trente
- le Conseil Municipal de LANGOELAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
- à la Mairie, sous la présidence de Madame LE BELLER Florence, Maire.
- Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juillet 2011
-
- **PRESENTS** : LE BELLER Florence, Maire, SIVY Christiane, 1^{ère} adjointe, LE METAYER Christian, 2^{ème} adjoint, LE NOAY Rémy, 3^{ème} adjoint, LE BARON Serge, BANSARD Olivier, ETIENNE Lionel, PISTIEN Bernard, DESNAULT Christian, ROBIC Annick, JAMBOU Gilbert.
- **ABSENTS EXCUSES** :
- **Secrétaire de Séance** : SIVY Christiane

OBJET : NCPB – CARRIERE LE SAINT

Le bureau du NCPB demande le soutien des communes pour s'opposer à l'extension de la carrière de Le Saint, rachetée par la société Cointo-Pigeon. Celle-ci envisage de passer d'une production de 4000 tonnes par an de pierres de taille à une production de 100 000 tonnes par an de granulats.

Le bureau du NCPB indique que cette extension engendrerait de fortes nuisances sonores et environnementales aux riverains de la carrière.

Madame Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, s'oppose à tout projet d'extension de la carrière de Guernambigot sur la commune de Le Saint.

Fait et délibéré en Mairie,
Le 19 juillet 2011
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.
Le Maire,
F. LE BELLER



Chiy

